

# CPA099V\_A2

Fiche signalétique  
INTERPRIME 298 RED

Bon de  
commande: {SalesOrd}

Numéro de référence ventes en bloc: CPA099V  
Date de révision de la fiche signalétique: 06/28/2008  
A2-1  
Numéro de fiche signalétique:



## 1. Identification de la préparation et de la société

### 1.1. Identificateur de produit

Identité du produit INTERPRIME 298 RED  
Numéro de référence ventes en bloc CPA099V

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage normal Voir la fiche technique  
Méthode d'application Voir la fiche technique

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société International Paint LLC  
6001 Antoine Drive  
Houston Texas 77091

### Secours

CHEMTREC (ÉTATS-UNIS) (800) 424-9300  
International Paint (713) 682-1711  
Centre antipoison (800) 854-6813  
Service clientèle  
International Paint (800) 589-1267  
Télécopie (800) 631-7481

## 2. Identification des risques posés par le produit

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

### 2.2. Éléments d'étiquetage

En fonction des données de toxicité listées en section 11 & 12 le produit est étiqueté comme suit.

Classement HMIS Santé: 2\* Inflammabilité: 3 Réactivité: 0

## 3. Composition / informations sur les ingrédients

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens de l'État concerné et la réglementation fédérale sur les substances dangereuses.

Ingrédient/Chemical Designations	Poids %	Classification SGH	Notes
Dioxyde de titane Numéro CAS: 0013463-67-7	10 - 25	----	[1][2]
Talc (*non-asbestiforme) Numéro CAS: 14807-96-6*	10 - 25	----	[1]
Wollastonite (Ca(SiO3)) Numéro CAS: 0013983-17-0	1.0 - 10	----	[1]
	1.0 - 10		[1][2]

## CPA099V\_A2

Méthyl-n-amylcétone Numéro CAS: 0000110-43-0		Flam. Liq. 3;H226 Acute Tox. 4;H332 Acute Tox. 4;H302	
Alcool n-butylrique Numéro CAS: 0000071-36-3	1.0 - 10	Flam. Liq. 3;H226 Acute Tox. 4;H302 STOT SE 3;H335 peau Irrit. 2;H315 yeux Dam. 1;H318 STOT SE 3;H336	[1][2]
Méthylpropylcétone Numéro CAS: 0000107-87-9	1.0 - 10	Flam. Liq. 2;H225 Acute Tox. 4;H302 yeux Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H335 peau Irrit. 2;H315	[1][2]
Acide borique (HBO <sub>2</sub> ), sel de calcium Numéro CAS: 0013701-64-9	1.0 - 10	----	[1]
Méthyléthylcétoxime Numéro CAS: 0000096-29-7	0.10 - 1.0	Carc. 2;H351 Acute Tox. 4;H312 yeux Dam. 1;H318 peau Sens. 1;H317	[1]

[1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement

[2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail

[3] Substance PBT ou vPvB

\* L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

### 4. Premiers soins

#### 4.1. Description des premiers secours

Généralités	Enlevez les vêtements et souliers contaminés. Consultez un médecin immédiatement. Nettoyez les vêtements avant de les remettre. Nettoyez les souliers contaminés à fond ou détruisez-les.
Inhalation	En cas d'inhalation, transportez la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, donner la respiration artificielle. Si elle éprouve de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Yeux	En cas de contact, rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Peau	En cas de contact, rincez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Ingestion	En cas d'ingestion, appelez immédiatement le Centre Anti-Poison le plus près de chez vous. NE PAS provoquer de vomissements à moins de suivre les ordres du personnel médical. Ne jamais administrer quoique ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé	AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
Inhalation	Nocif si inhalé. Irrite le nez et la gorge. Les vapeurs peuvent affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, des maux de tête ou des nausées.
Yeux	Peut rendre aveugle. Évitez le contact avec les yeux.
Peau	Irrite les yeux. Le contact répété peut causer une dermatite. Peut être nocif si absorbé par la peau.
Ingestion	Peut être fatal ou causer la cécité si avalé. Impossible de fabriquer non-toxique.
Effets chroniques	Risque possible de cancer. Contient un ingrédient dont certaines études en laboratoire sur les animaux ont montré qu'il peut causer le cancer (se référer aux Sections 2 et 15 pour chaque ingrédient). Les risques de cancer dépendent du niveau et de la durée d'exposition.

### 5. Lutte contre les incendies

#### 5.1. Moyens d'extinction

## CPA099V\_A2

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

5.3. Conseils aux pompiers

Guide ERG N°

<b>6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel</b>
--------------------------------------------------------------

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>7. Manipulation et entreposage</b>
---------------------------------------

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Dans zone de stockage

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

<b>8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle</b>
----------------------------------------------------------------

8.1. Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000071-36-3	Alcool n-butyle	OSHA	100 ppm TWA; 300 mg/m <sup>3</sup> TWA50 ppm Ceiling; 150 mg/m <sup>3</sup> Ceiling
		ACGIH	20 ppm TWA
		NIOSH	50 ppm Ceiling; 150 mg/m <sup>3</sup> Ceiling1400 ppm IDLH (10% LEL)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	20 ppm TWA
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	40 ppm TWA LT; 115 mg/m <sup>3</sup> TWA LT
0000096-29-7	Méthyléthylcétone	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000107-87-9	Méthylpropylcétone	OSHA	200 ppm TWA; 700 mg/m <sup>3</sup> TWA250 ppm STEL; 875 mg/m <sup>3</sup> STEL
		ACGIH	150 ppm STEL
		NIOSH	150 ppm TWA; 530 mg/m <sup>3</sup> TWA1500 ppm IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	150 ppm STEL
		Mexique	200 ppm TWA LMPE-PPT; 700 mg/m <sup>3</sup> TWA LMPE-PPT
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000110-43-0	Méthyl-n-amylcétone	OSHA	100 ppm TWA; 465 mg/m <sup>3</sup> TWA
		ACGIH	50 ppm TWA
		NIOSH	100 ppm TWA; 465 mg/m <sup>3</sup> TWA800 ppm IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie

## CPA099V\_A2

		OHSA, CAN.	25 ppm TWA; 115 mg/m3 TWA
		Mexique	50 ppm TWA LMPE-PPT; 235 mg/m3 TWA LMPE-PPT100 ppm STEL [LMPE-CT]; 465 mg/m3 STEL [LMPE-CT]
		Brésil	Aucune Limite Établie
0013463-67-7	Dioxyde de titane	OSHA	15 mg/m3 TWA (total dust)
		ACGIH	10 mg/m3 TWA
		NIOSH	5000 mg/m3 IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	10 mg/m3 TWA
		Mexique	10 mg/m3 TWA LMPE-PPT (as Ti)20 mg/m3 STEL [LMPE-CT] (as Ti)
		Brésil	Aucune Limite Établie
0013701-64-9	Acide borique (HBO2), sel de calcium	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0013983-17-0	Wollastonite (Ca(SiO3))	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
14807-96-6*	Talc (*non-asbestiforme)	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie

## Données sur la santé

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000071-36-3	Alcool n-butylque	NIOSH :	yeux and mucous membrane irritation CNS depression
0000096-29-7	Méthyléthylcétoxime	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0000107-87-9	Méthylpropylcétone	NIOSH :	Irritation; liver kidney
0000110-43-0	Méthyl-n-amylcétone	NIOSH :	Irritation; liver kidney
0013463-67-7	Dioxyde de titane	NIOSH :	Lung tumors dans animals
0013701-64-9	Acide borique (HBO2), sel de calcium	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0013983-17-0	Wollastonite (Ca(SiO3))	NIOSH :	Aucune Limite Établie
14807-96-6*	Talc (*non-asbestiforme)	NIOSH :	Aucune Limite Établie

## Données sur la cancérogénicité

## CPA099V\_A2

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000071-36-3	Alcool n-butylique	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000096-29-7	Méthyléthylcétoxime	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000107-87-9	Méthylpropylcétone	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000110-43-0	Méthyl-n-amylcétone	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0013463-67-7	Dioxyde de titane	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Yes
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: Yes; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0013701-64-9	Acide borique (HBO <sub>2</sub> ), sel de calcium	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0013983-17-0	Wollastonite (Ca(SiO <sub>3</sub> ))	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
14807-96-6*	Talc (*non-asbestiforme)	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;

8.2. Contrôles de l'exposition  
 Respiratoire  
 Yeux  
 Peau  
 Contrôles d'ingénierie  
 Autres pratiques de travail

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect  
 Seuil olfactif  
 pH  
 Point de fusion / point de congélation  
 Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition  
 Point d'éclair  
 Vitesse d'évaporation (Ether = 1)  
 Inflammabilité (solide, gaz)  
 Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité  
 Limite inférieure d'explosion;  
 Limite supérieure d'explosivité:  
 Tension de vapeur (Pa)  
 Densité de vapeur

## CPA099V\_A2

Densité	0.00
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	
Température d'auto-inflammation	
Température de dégradation (°C)	
Viscosité (cSt)	
% COV	Se reporter à la fiche sur les données techniques de ce produit
VOHAP content (gm/litre of paint)	0.00 (as supplied)
VOHAP content (gm/litre of Solid Coating)	0.00 (as supplied)

### 10. Stabilité et réactivité

- 10.1. Réactivité
- 10.2. Stabilité chimique
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses
- 10.4. Conditions à éviter
- 10.5. Matières incompatibles
- 10.6. Produits de décomposition dangereux

### 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingrédient	Orale DL50, mg/kg	DL50 Dermale, mg/kg	Inhalation Vapeur DL50, mg/l/4h	Inhalation poussières/ brouillards LD50, mg/l/4h
Dioxyde de titane - (13463-67-7)	10,000.00, Rat - Catégorie: NA	10,000.00, Lapin - Catégorie: NA	Aucune donnée disponible.	6.82, Rat - Catégorie: NA
Talc (*non-asbestiforme) - (14807-96-6*)	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Wollastonite (Ca(SiO3)) - (13983-17-0)	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Méthyl-n-amylcétone - (110-43-0)	1,670.00, Rat - Catégorie: 4	12,600.00, Lapin - Catégorie: NA	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Alcool n-butylque - (71-36-3)	2,292.00, Rat - Catégorie: 5	3,430.00, Lapin - Catégorie: 5	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Méthylpropylcétone - (107-87-9)	1,600.00, Rat - Catégorie: 4	6,500.00, Lapin - Catégorie: NA	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Acide borique (HBO2), sel de calcium - (13701-64-9)	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Méthyléthylcétoxime - (96-29-7)	930.00, Rat - Catégorie: 4	2,000.00, Lapin - Catégorie: 4	20.00, Rat - Catégorie: 4	Aucune donnée disponible.

Article	Catégorie	Risque
Toxicité aiguë (orale)	Non classé	Non applicable
Toxicité aiguë (dermale)	Non classé	Non applicable
Toxicité aiguë (inhalation)	Non classé	Non applicable
Effets corrosifs/irritation cutanés	Non classé	Non applicable
Lésion/irritation oculaire	Non classé	Non applicable
Sensibilisation (respiratoire)	Non classé	Non applicable
Sensibilisation (dermale)	Non classé	Non applicable
Toxicité pour les cellules reproductrices	Non classé	Non applicable
Cancérogénicité	Non classé	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	Non classé	Non applicable

## CPA099V\_A2

Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition unique)	Non classé	Non applicable
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition répétée)	Non classé	Non applicable
Risque d'aspiration	Non classé	Non applicable

## 12. Données écologiques

## 12.1. Toxicité

## Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 fish, mg/l	48 hr EC50 crustacea, mg/l	ErC50 algae, mg/l
Dioxyde de titane - (13463-67-7)	1,000.00, Fundulus heteroclitus	5.50, Daphnia magna	5.83 (72 hr), Pseudokirchneriella subcapitata
Talc (*non-asbestiforme) - (14807-96-6*)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	0.00 ( hr),
Wollastonite (Ca(SiO3)) - (13983-17-0)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Méthyl-n-amylcétone - (110-43-0)	131.00, Pimephales promelas	Aucune donnée disponible	Not Available
Alcool n-butylique - (71-36-3)	1,376.00, Pimephales promelas	1,328.00, Daphnia magna	500.00 (96 hr), Scenedesmus subspicatus
Méthylpropylcétone - (107-87-9)	1,240.00, Pimephales promelas	Aucune donnée disponible	0.00 (96 hr),
Acide borique (HBO2), sel de calcium - (13701-64-9)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Méthyléthylcétoxime - (96-29-7)	320.00, Leuciscus idus	500.00, Daphnia magna	83.00 (72 hr), Scenedesmus subspicatus

## 12.2. Persistance et dégradabilité

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

## 12.4. Mobilité dans le sol

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

## 12.6. Autres effets néfastes

## 13. Donnée sur l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

## 14. Informations relatives au transport

## 14.1. Numéro ONU

## 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

DOT (transport terrestre national)

Désignation exacte pour l'expédition DOT

Classe de danger DOT

IMO / IMDG (transport maritime)

Désignation exacte pour l'expédition IMDG

Classe de danger IMDG

## CPA099V\_A2

Sous-classe

Numéro UN / NA :

Groupe d'emballage

DOT

CERCLA/DOT gal. / lb

Quantité à déclarer

Groupe d'emballage

IMDG

Code de référence 2

système

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG Polluant marin:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

### 15. Informations sur les réglementations

Résumé sur les

règlementations

Classification SIMDUT

DOT Polluants marins (10%):

(aucun ingrédient indiqué)

DOT Polluants marins graves (1%):

(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler:

Éthylbenzène (1000 lb final RQ; 454 kg final RQ)

Acide maléique (5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ)

Méthylisobutylcétone (5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ)

Acétate de n-butyle (5000 lb final RQ (listed under Butyl acetate); 2270 kg final RQ (listed under Butyl acetate))

Alcool n-butyle (5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ)

o-xylène (1000 lb final RQ; 454 kg final RQ)

m-xylène (1000 lb final RQ; 454 kg final RQ)

Xylène (isomères o, m, p) (100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:

(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

Éthylbenzène

Méthylisobutylcétone

Alcool n-butyle

o-xylène

m-xylène

Xylène (isomères o, m, p)

Substances "Right to Know" de l'État du Massachusetts:

Méthyl-n-amylcétone

Méthylpropylcétone

Alcool n-butyle

Dioxyde de titane

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

Méthyl-n-amylcétone

Méthylpropylcétone

Alcool n-butyle

Dioxyde de titane

Substances dangereuses spéciales selon l'État de la Pennsylvanie:

(aucun ingrédient indiqué)

Statut RCRA:

(aucun ingrédient indiqué)

## Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

Méthyl-n-amylcétone  
 Méthylpropylcétone  
 Alcool n-butylque  
 Dioxyde de titane

## Substances dangereuses spéciales selon l'État du New Jersey:

Éthylbenzène  
 Alcool isobutylque  
 Méthylisobutylcétone  
 Méthylpropylcétone  
 Acétate de n-butyle  
 Alcool n-butylque  
 o-xylène  
 Éther de monométhylpropylèneglycol  
 Quartz  
 Silice, cristobalite  
 Solvant de naphte de pétrole, aliphatique moyen  
 m-xylène  
 Xylène (isomères o, m, p)

## Substances dangereuses pour l'environnement selon l'État du New Jersey:

Éthylbenzène  
 Méthylisobutylcétone  
 Alcool n-butylque  
 o-xylène  
 m-xylène  
 Xylène (isomères o, m, p)

## Proposition 65 - Substances carcinogènes:

Éthylbenzène  
 Méthylisobutylcétone  
 Quartz  
 Dioxyde de titane

Proposition 65 - Toxines reproductrices femelles:  
(aucun ingrédient indiqué)

Toluène

Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles:  
(aucun ingrédient indiqué)

## Proposition 65 - Toxines de croissance:

Acide 2-éthylhexanoïque  
 Toluène

## 16. Autres informations

The full text of the phrases appearing in section 3 is:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
 H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
 H302 Nocif en cas d'ingestion.  
 H312 Nocif par contact cutané.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H332 Nocif par inhalation.  
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 H351 Susceptible de provoquer le cancer.

## CPA099V\_A2

Il s'agit de la première révision de ce format SDS, les changements de la révision précédente ne s'applique pas.

End of Document